



Strasbourg, le 2 décembre 2022

CDL-WM-OJ(2022)001
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LES MÉTHODES DE TRAVAIL
(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)
Jeudi 18 octobre 2018 de 15h00 à 16h30**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Suites données à l'évaluation de la Commission de Venise**

- Recommandation 7 : Réviser le règlement intérieur en ce qui concerne la procédure de nomination des membres pour contribuer à garantir les normes les plus élevées en matière d'indépendance et de connaissances techniques.
- Recommandation 8 : Revoir les méthodes de travail de la Commission de Venise pour systématiser certaines procédures par souci de clarté et de transparence tout en conservant suffisamment de souplesse.
- Recommandation 10 : Envisager l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation interne pour contribuer à mieux comprendre en interne l'étendue de l'impact de la Commission de Venise.

3. Autres questions**Documents de référence supplémentaires :**

[Evaluation de la Commission Européenne pour la démocratie par le droit \(Commission de Venise\)](#)

Statut révisé de la Commission de Venise ([CDL\(2002\)027](#));

Règlement intérieur révisé ([CDL-AD\(2015\)044](#));

Lignes directrices relatives aux méthodes de travail de la Commission de Venise ([CDL-AD\(2010\)034](#)).